

AU 30 AVRIL 2026

miliboo.com

RAPPORT FINANCIER ANNUEL



TABLE DES MATIERES

1.	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE.....	4
2.	RESULTAT D'ACTIVITE SUR L'EXERCICE	5
2.1	COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE	5
2.2	COMMENTAIRE SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR L'EXERCICE	6
2.3	FLUX DE TRESORERIE	10
3.	ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 30 AVRIL 2026.....	12
3.1	COMPTE DE RESULTAT.....	12
3.2	BILAN.....	13
3.3	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	14
3.4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	15
3.5	RECONCILIATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE L'EBITDA RETRAITE	15
4.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	16
4.1	REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE	16
4.2	CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE	16
4.3	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17
4.4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
4.5	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	18
4.6	DEPRECIATION DES ACTIFS	18
4.7	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES.....	19
4.8	STOCKS.....	19
4.9	CREANCES	20
4.10	OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES	20
4.11	ENGAGEMENTS DE RETRAITE	20
4.12	CHIFFRE D'AFFAIRES	21
4.13	FRANCHISES DE LOYER.....	21
4.14	PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES.....	21
4.15	RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
4.16	RESULTAT PAR ACTION	21
5.	NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	22
5.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	22
5.2	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	22
5.3	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	23
5.4	CHARGES DE PERSONNEL	23
5.5	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS.....	24

5.6	RESULTAT FINANCIER	24
5.7	RESULTAT EXCEPTIONNEL	25
5.8	IMPOT SUR LE RESULTAT	25
5.9	IMMOBILISATIONS.....	26
5.10	STOCKS ET EN-COURS	27
5.11	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	27
5.12	AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF	28
5.13	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	28
5.14	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES.....	29
5.15	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	29
5.16	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	34
5.17	AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF	35
5.18	PRODUITS A RECEVOIR	35
5.19	CHARGES A PAYER	35
5.20	ENGAGEMENT HORS BILAN	36
6.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	41

Créé en 2005, Miliboo est un acteur majeur de la conception et de la vente de mobilier « tendance », modulaire et personnalisable sur Internet, avec la particularité de garantir une expédition sous 24 à 72h en France.

Avec plus de 2 500 références essentiellement vendues sur son site www.miliboo.com et dans ses quatre « Miliboutiques », points de vente physiques situés à Paris, à Lyon et à Annecy, la société propose des gammes complètes de meubles pour toute la maison.

Miliboo contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur : conception/design, contrôle qualité (filiale en Chine), outils logistiques, marketing et relations clients (filiale en Espagne pour une partie du Service Client en langues étrangères) sont internalisés. Basée à Chavanod (74) et disposant de son propre entrepôt, Milistock, à Saint-Martin-de-Crau (13), la société commercialise principalement dans 6 pays d'Europe.

La société a été immatriculée le 14 septembre 2006. Depuis le 15 décembre 2015, Miliboo est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (Code ISN : FR0013053535 ; code mnémonique : ALMLB).

Miliboo publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.miliboo-bourse.com>.

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

GOUVERNANCE

Au cours de l'exercice, Monsieur Guillaume Lachenal a présenté, le 13 mars 2026, sa démission de ses fonctions de Président-Directeur Général de la Société, avec une prise d'effet initialement prévue le 30 septembre 2026 au plus tard, afin de permettre à la Société d'organiser la recherche d'un successeur à la direction générale.

2. RESULTAT D'ACTIVITE SUR L'EXERCICE

2.1 COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

En milliers d'euros	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -	Variation K€	% Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	44 065	38 981	5 084	13%
Coût des produits vendus	(17 290)	(15 535)		11%
MARGE BRUTE <i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	26 775 60,8%	23 446 60,1%	3 329	14%
Charges d'exploitation (hors provisions)	(26 185)	(23 699)	(2 486)	10,49%
Autres produits et produits d'exploitation (hors provisions)	250	165	85	52%
EBITDA ⁽¹⁾	841	(89)	929	1050%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<i>1,9%</i>	<i>-0,2%</i>		
Retraitements des charges d'exploitation :				
Franchises de loyer des boutiques ⁽²⁾	(284)	(251)	(33)	
Charges de plan de rémunération en actions	-	-	-	
Autres charges retraitées			-	
Total Retraitements des charges d'exploitation	(284)	(251)	(33)	
EBITDA RETRAITE ⁽³⁾	557	(340)	897	264%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<i>1,3%</i>	<i>-0,9%</i>		
Dotations et reprises aux provisions et aux amortissements	(545)	(425)	(120)	28%
RESULTAT D'EXPLOITATION	296	(513)	809	158%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<i>0,7%</i>	<i>-1,3%</i>		
EBIT RETRAITE ⁽⁴⁾	12	(765)	776	102%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<i>0,0%</i>	<i>-2,0%</i>		
Résultat Financier	(28)	(10)	(17)	-165%
Résultat Exceptionnel	-	138	(138)	-100%
Impôts	24	128	(104)	-81%
RESULTAT NET	292	(257)	549	214%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<i>0,7%</i>	<i>-0,7%</i>		

(1) EBITDA : Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization. Cet indicateur correspond au résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et aux provisions (hors exceptionnel).
L'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

(2) Des allègements de loyers, au cours des premières années de bail, ont été obtenus pour les boutiques parisiennes. Par conséquent ces allègements entraînent un loyer inégal au cours du bail, rendant moins lisibles les comparaisons d'un exercice à l'autre ou d'une situation intermédiaire à l'autre. L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période.
Ce faisant, une charge de loyer est comptabilisée pour des périodes où aucun loyer n'est décaissé, ni décaissable.
Le retraitement opéré vise à ne retenir au résultat opérationnel que le loyer réellement facturé par le bailleur. Ce retraitement fait ainsi ressortir le résultat des négociations commerciales entre la Société et le bailleur.

- (3) **EBITDA RETRAITE** : Cet indicateur correspond à l'EBITDA (cf. note (1) ci-dessus) duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5 ci-dessus, s'agissant principalement de charges non-cash.
Il ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.
L'Ebitda retraité constitue une mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, permettant à sa direction d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours. Son évolution est commentée dans la section 2.2 du présent rapport.
- (4) **EBIT RETRAITE** : Cet indicateur correspond au Résultat d'Exploitation duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5 ci-dessus. Il ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.
L'Ebit retraité constitue une mesure de performance opérationnelle prenant en compte les dotations et reprises de provisions et d'amortissement, permettant à la direction de la Société d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours.

2.2 COMMENTAIRE SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR L'EXERCICE

2.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans un contexte économique toujours marqué par des incertitudes sur la consommation, le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à **44 065 K€**, en progression de **5 084 K€**, soit **+13 %**, par rapport à l'exercice précédent.

Cette croissance est portée par l'ensemble des canaux de distribution, avec une contribution particulièrement significative des ventes réalisées en France sur le site internet Miliboo.

Le marché français demeure le principal moteur de l'activité, avec une progression des ventes de 14 %. Il représente désormais 83 % du chiffre d'affaires de la Société.

À l'international, les ventes enregistrent également une évolution favorable. Les principaux marchés européens (Belgique, Allemagne, Italie et Espagne) affichent une croissance de 11,37 % et représentent 14 % du chiffre d'affaires de l'exercice.

Au premier semestre (mai à octobre 2025), le chiffre d'affaires s'est élevé à 20 263 K€, en hausse de 6,8 % par rapport à la même période de l'exercice précédent (18 969 K€).

La dynamique commerciale s'est accélérée au second semestre (novembre 2025 à avril 2026), avec un chiffre d'affaires de 23 802 K€, en progression de 18,94 % par rapport aux 20 012 K€ réalisés sur la même période de l'exercice précédent.

Cette performance s'accompagne d'une hausse des volumes vendus de 13,41 %, traduisant une croissance essentiellement portée par l'augmentation des quantités commercialisées.

2.2.2 MARGE BRUTE

Sur l'exercice, la marge brute ¹ s'établit à **26 775 K€**, contre **23 446 K€** au titre de l'exercice précédent, soit une progression de **14 %**.

Le taux de marge brute atteint **60,76 %**, contre 60,10 % lors de l'exercice précédent, confirmant une légère amélioration de la rentabilité commerciale.

Cette évolution résulte principalement de la progression des volumes de ventes, soutenue par une meilleure disponibilité des produits tout au long de l'exercice, permettant de répondre plus efficacement à la demande.

2.2.3 CHARGE ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Les charges et produits d'exploitation ² détaillés ci-dessous s'entendent hors tout retraitement explicité en notes 2 à 5 du paragraphe 2.1 du présent rapport, ainsi que hors dotation et reprises de provisions d'amortissements.

Les charges et produits d'exploitation ² ont augmenté et s'élèvent à **26.185 K€** pour la période, contre 23.699 K€ pour la même période l'an passé, soit une augmentation de 2.486 K€ (+ 10.49%).

Les principales évolutions ³ portent sur les postes de coûts suivants :

Les coûts d'activité logistique - Les frais de livraisons au client progressent de 882 K€ (+18,13%) en lien avec l'augmentation du nombre de commandes et des expéditions réalisées. Les frais de stockage augmentent de 99 K€ (+4.13%) et demeurent globalement maîtrisés.

Les commissions sur ventes - les commissions reversées notamment aux *Marketplaces* progressent de 87K€, sous l'effet de l'augmentation du volume d'affaires réalisé sur ces canaux de distribution.

Publicité et marketing les dépenses augmentent de 584 K€. Rapportées au chiffre d'affaires, elles représentent 11,9 %, un niveau stable par rapport à l'exercice précédent, reflétant une bonne maîtrise des investissements marketing malgré la croissance de l'activité.

Les commissions liées aux moyens de paiements augmentent de 180 K€, en cohérence avec la hausse des volumes de transactions et la diversification des solutions de paiement proposées aux clients.

Les honoraires progressent de 294 K€. Cette évolution s'explique principalement par les prestations de conseil engagées dans le cadre de la préparation de la transition de gouvernance de la Société ainsi que par l'accompagnement des travaux stratégiques et juridiques associés.

Au sein de l'agrégat « Charges d'exploitation (hors provisions) » du compte de résultat simplifié, des reclassements au sein des postes suivants ont été réalisés « Frais de stockage », « Rémunérations d'intermédiaires », « Honoraires » et « Sous-traitance générale » - note 5.3 Autres achats et charges externes. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur la formation du Résultat d'exploitation.

Ces reclassements ont pour but de faciliter la lisibilité des comptes annuels

¹ Soit la marge brute (i.e. Chiffre d'affaires – achats de marchandises + ou – variation de stocks, y compris de matières premières) rapportée au Chiffre d'affaires

² Autres qu'achats de marchandises et matières premières, variation de stock, dotation aux amortissements et provisions, mais comprenant les transferts de charges et la production immobilisée

³ Se reporter aux notes 5.3 et 5.4 sur les comptes annuels

2.2.4 EBITDA RETRAITE

Les charges et produits d'exploitation retraités⁴ augmentent de 2.518 K€ (+10.51%) soit **26.469 K€** à comparer à 23.951 K€ pour l'exercice précédent.

Les charges retraitées sur l'exercice concernent uniquement les franchises de loyer des boutiques.

L'Ebitda retraité est une mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, ressort positif à **+557K€** (+1.3% du CA) à comparer à un Ebitda retraité négatif de -340 K€ pour l'exercice précédent, représentant une évolution de +264%.

Cette amélioration de 897 K€ reflète principalement la progression de l'activité sur l'exercice, conjuguée au maintien d'une bonne maîtrise des charges opérationnelles.

2.2.5 EBITDA

L'EBITDA ressort positif à **841 K€**, contre -89 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une amélioration de 929K€.

Le ratio EBITDA / chiffre d'affaires s'établit à 1,91 %, contre -0,20 % lors de l'exercice précédent, traduisant le retour de la Société à une rentabilité opérationnelle positive.

Cette performance résulte principalement de la progression du chiffre d'affaires, de l'amélioration du taux de marge brute et d'une évolution des charges d'exploitation demeurée inférieure à celle de l'activité. La combinaison de ces facteurs permet à la Société de bénéficier d'un effet de levier opérationnel favorable et d'améliorer significativement sa rentabilité.

2.2.6 EBIT RETRAITE

L'EBIT retraité ressort légèrement positif à **12 K€**, contre -765 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une amélioration de 776 K€.

Cet indicateur, assimilable au résultat d'exploitation retraité des éléments non courants ainsi que des charges et produits sans incidence sur la trésorerie, tels que détaillés à la section 2.1 du présent rapport, reflète l'amélioration de la performance opérationnelle de la Société au cours de l'exercice.

Le retour à un EBIT retraité positif s'explique principalement par la progression de l'activité, l'amélioration de la marge brute et une maîtrise des charges d'exploitation, qui ont permis de compenser les effets des amortissements.

⁴ I.e. autres qu'achats de marchandises et matières premières, variation de stock, dotation aux amortissements et provisions, mais comprenant les transferts de charges et la production immobilisée et retraitées des éléments décrits aux notes 2 à 6 de la section 2.1 du présent rapport

2.2.7 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation ressort positif à **296 K€**, soit 0,67 % du chiffre d'affaires, contre -513 K€ au titre de l'exercice précédent, représentant une amélioration de 809 K€.

Cette évolution traduit l'amélioration de la performance opérationnelle de la Société au cours de l'exercice. Elle résulte principalement de la progression du chiffre d'affaires, de la légère amélioration du taux de marge brute et d'une évolution des charges d'exploitation demeurée inférieure à celle de l'activité.

Le retour à un résultat d'exploitation positif confirme la capacité de la Société à transformer la croissance de son activité en amélioration de sa rentabilité opérationnelle, malgré un environnement économique qui demeure exigeant.

2.2.8 RESULTAT FINANCIER, RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat financier ressort négatif à **-28 K**. Cette charge est essentiellement composée des intérêts des emprunts contractés ainsi que des pertes de change (note 5.6).

Le résultat financier de l'exercice précédent était composé des lignes « Reprises sur provisions financières » et « Autres charges financières » impactées par les opérations de TUP de Miliboo Connected ayant conduit à la reprise de la dépréciation des avances en compte courant pour 785 K€ et à la comptabilisation du mali de confusion de 788 K€.

À compter du présent exercice, la Société applique les nouvelles dispositions du Plan Comptable Général relatives à la définition du résultat exceptionnel.

Conformément à cette évolution réglementaire, les produits et charges qui relevaient auparavant du résultat exceptionnel sont désormais présentés dans le résultat d'exploitation ou le résultat financier, selon leur nature, lorsque les critères de comptabilisation en résultat exceptionnel ne sont plus remplis.

En conséquence, le résultat exceptionnel est nul au titre de l'exercice. Cette évolution résulte exclusivement de ce changement de présentation comptable et ne traduit pas une modification de la nature des opérations réalisées par la Société.

2.2.9 RESULTAT NET

Le résultat net de l'exercice ressort positif à **292 K€**, contre une perte de 257 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une amélioration de 549 K€.

Cette évolution s'inscrit dans la continuité de l'amélioration de la performance opérationnelle de la Société. La progression du chiffre d'affaires, l'amélioration de la marge brute et la bonne maîtrise des charges d'exploitation ont permis de dégager un résultat d'exploitation positif, qui se traduit par un retour à un résultat net bénéficiaire.

2.3 FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	30/04/2026 - 12 Mois -	Retraite. (1)	30/04/2026 - 12 Mois - Retraité	30/04/2025 - 12 Mois -	Retraite. (1)	30/04/2025 - 12 Mois - Retraité
OPERATIONS D'EXPLOITATION							
Résultat net		292		292	(257)		(257)
- Amortissements	5.5	755		755	517		517
- Provisions	5.5 & 5.14	(216)		(216)	(819)		(819)
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		(10)		(10)	(13)		(13)
- Production immobilisée	5.2	-		-	-		-
- Subvention		-		-	-		-
- Autre	5.2	-		-	-		-
- Produits & Charges sans contrepartie en trésorerie (1)			(284)	(284)		(251)	(251)
Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période		821	(284)	537	(572)	(251)	(823)
- Variations de stock	5.10	(1 906)		(1 906)	331		331
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.11 & 5.12	744	-	744	801	-	801
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.16/17/18/19	491	284	775	(985)	251	(734)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité		(672)	284	(388)	147	251	398
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		149	-	149	(425)	-	(425)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT							
Acquisitions d'immobilisations	5.9	(395)		(395)	(838)		(838)
Cessions d'immobilisations	5.9	53		53	51		51
(Augmentations) / Réductions d'immobilisations financières	5.9	10		10	(32)		(32)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(331)	-	(331)	(819)	-	(819)
OPERATIONS DE FINANCEMENT							
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)		-		-	-		-
Emission d'Obligations Convertibles en Actions		-		-	-		-
Souscription d'emprunts bancaires	5.15	2 250		2 250	280		280
Remboursements d'emprunts	5.15	(1 551)		(1 551)	(1 820)		(1 820)
Subvention d'investissement reçue		-		-	-		-
Variation des comptes courants		-		-	(51)		(51)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		699	-	699	(1 590)	-	(1 590)
VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		517	-	517	(2 835)	-	(2 835)
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE		2 680		2 680	5 515		5 515
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE		3 197		3 197	2 680		2 680

Le tableau de flux de trésorerie standard est établi par différence de soldes de différents postes comptables, principalement de bilan, entre le 30 avril Année N et le 30 avril Année N-1. Cependant, certains postes de bilan peuvent avoir varié sans aucun effet sur la trésorerie réelle de la société.

Ainsi, afin de refléter la réalité de la consommation ou de la génération de trésorerie sur la période, la présentation dans le tableau de flux de trésorerie a été retraitée des éléments suivants :

¹ « Allègements de Loyers » : La Société bénéficie d'allègements de loyers au cours des premières années de bail. Cependant, par application de l'avis de l'OEC n°29 de 1995 sur les contrats de location, même non décaissée et non décaissable, une charge de loyer doit être enregistrée comptablement tout au long des exercices, y compris pour les mois en franchise totale (se reporter à la note 3 du paragraphe 2.1 du présent rapport). Le retraitement consiste à exclure cette charge non-cash du résultat opérationnel et sa contrepartie présentée initialement en besoin en fonds de roulement.

ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE RETRAITE

Retraité des charges comptables sans incidence sur la trésorerie, le résultat net a généré un flux de trésorerie positif de **821 K€**, contre une consommation de trésorerie de 572 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité augmente de 672 K€, en lien avec la croissance de l'activité.

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé 395 K€ d'investissements, principalement consacrés au développement de sa plateforme informatique propriétaire. Le nouveau Shop de Miliboo a été mis en service au cours de l'exercice, ce qui a conduit au démarrage de son amortissement conformément aux règles comptables applicables. Son déploiement opérationnel se poursuit progressivement afin de garantir la continuité des activités, de limiter les risques opérationnels et d'accompagner les contraintes d'organisation ainsi que le calendrier commercial.

La société a également procédé à la cession de certaines immobilisations, dont un véhicule de société, pour un montant de 53 K€.

Les immobilisations financières ont diminué de 10 K€ sur la période et sont constituées des dépôts de garantie des boutiques.

Afin d'accompagner le financement de son besoin en fonds de roulement, la Société a souscrit quatre nouveaux emprunts bancaires de 750 K€ chacun. Les débloques intervenus au cours de l'exercice de 2 250 K€ ont permis de renforcer la trésorerie de la Société, tandis que le dernier déblocage de 750 K€ est intervenu postérieurement à la clôture. Parallèlement, la Société a procédé au remboursement de 1 551 K€ d'emprunts à moyen et long terme, contre 1 820 K€ lors de l'exercice précédent. Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement ressortent ainsi positifs à 699 K€ sur l'exercice.

Au 30 avril 2026, la Société dispose d'une trésorerie disponible de 3.118 K€ auxquels s'ajoutent 79 K€ de valeurs mobilières de placement, contre respectivement 2.601 K€ de disponibilités et 79 K€ de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice précédent.

L'endettement bancaire s'établit à 3 206 K€ au 30 avril 2026, contre 2 507 K€ un an plus tôt, soit une augmentation de 699 K€, reflétant le recours aux nouveaux financements destinés à accompagner la croissance de l'activité et le financement du besoin en fonds de roulement.

3. ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 30 AVRIL 2026

3.1 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Ventes de marchandises		44 065	38 981
Production vendue			
Chiffre d'affaires	5.1	44 065	38 981
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		280	154
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		53	
Autres produits d'exploitation		197	107
Produits d'exploitation	5.2	44 595	39 243
Achats de marchandises		(19 156)	(15 171)
Variation de stocks		1 906	(331)
Achats de matières premières et autre approvisionnements		(40)	(33)
Autres achats et charges externes	5.3	(22 598)	(20 000)
Impôts, taxes et versements assimilés		(300)	(318)
Salaires	5.4	(2 274)	(2 430)
Cotisations sociales	5.4	(822)	(859)
Dotations aux amortissements sur immobilisation	5.5	(755)	(517)
Dotations aux provisions		(70)	(4)
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		(43)	
Autres charges		(148)	(92)
Charges d'exploitation		(44 299)	(39 756)
RESULTAT D'EXPLOITATION		296	(513)
Produits financiers de participation		15	2
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		22	86
Autres intérêts et produits assimilés		3	15
Reprise sur dépréciations et provisions		6	785
Différences positives de change		68	43
Produits financiers		115	931
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	(6)
Intérêts et charges assimilées		(76)	(859)
Différences négatives de change		(66)	(76)
Charges financières		(142)	(941)
RESULTAT FINANCIER	5.6	(28)	(10)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		268	(524)
Produits exceptionnels		-	345
Charges exceptionnelles		-	(207)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.7	-	138
Impôt sur les bénéfices	5.8	24	128
TOTAL PRODUITS		44 709	40 518
TOTAL CHARGES		(44 417)	(40 776)
RESULTAT DE L'EXERCICE		292	(257)
Nombre d'actions existantes à date de clôture (1)		6 930 904	6 930 904
Résultat de base par actions (hors actions propres)		0.042	(0.037)
Nombre d'actions maximales (i.e. incluant les émissions potentielles)		6 930 904	6 930 904
Résultat dilué par actions (hors actions propres)		0.042	(0.037)
⁽¹⁾ dont Nombre d'actions propres		58 090	57 838

3.2 BILAN

En milliers d'euros	Notes	30/04/2026			30/04/2025
		Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.9	4 239	2 076	2 163	2 211
Concessions, brevets, licences, marques, procédés					
solutions informatiques, droit et valeurs similaires		3 780	1 983	1 797	548
Autres immobilisations incorporelles		326	93	233	264
Imm. Inc. En cours, avances et acomptes		133	-	133	1 398
Immobilisations corporelles	5.10	3 465	2 555	910	1 265
Installation tech., mat. Et outillage indus.	-	128	110	18	28
Autres immobilisations corporelles		3 337	2 445	892	1 196
Imm. Corp. En cours, avances et acomptes					42
Immobilisations financières	5.11	1 251	362	890	900
Participations		546	362	184	184
Autres titres immobilisés		49	-	49	53
Autres immobilisations financières		657	-	657	663
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		8 956	4 993	3 963	4 376
Stocks et en-cours	5.12	8 119	18	8 101	6 002
Marchandises	5.12	8 119	18	8 101	6 002
Avances et acomptes versés sur commandes			-		
Créances		2 443	-	2 443	2 861
Créances clients et comptes rattachés	5.13	587	-	587	558
Autres créances	5.14	1 359	-	1 359	1 828
Charges constatées d'avance	5.14	497	-	497	475
Valeurs mobilières de placement		79	-	79	79
Actions propres		79	-	79	79
Comptes à terme		1 558	-	1 558	1 870
Comptes à terme		1 558	-	1 558	1 870
Disponibilités		1 560	-	1 560	731
TOTAL ACTIF CIRCULANT		13 759	18	13 741	11 543
Ecart de conversion et différence d'évaluation Actif	5.14	6	-	6	11
TOTAL ACTIF		22 721	5 011	17 709	15 930
CAPITAUX PROPRES					
Capital	5.15			693	693
Primes d'émission, de fusion, d'apport				6 106	6 106
Réserve légale				10	10
Autres réserves				-	-
Report à nouveau				(288)	(31)
Résultat exercice				292	(257)
TOTAL CAPITAUX PROPRES				6 813	6 521
Provisions pour risques	5.16			188	222
Provisions pour charges	5.16			47	36
TOTAL PROVISIONS				234	258
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5.17			3 206	2 507
Emprunts et dettes financières divers	5.17			-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5.18			50	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.18			5 077	3 854
Dettes fiscales et sociales	5.19			727	809
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.19			-	-
Autres dettes	5.19			1 412	1 702
Produits constatés d'avance	5.19			183	264
TOTAL DETTES				10 655	9 135
Ecart de conversion et différence d'évaluation Passif	5.19			7	16
TOTAL PASSIF				17 709	15 930

3.3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net		292	(257)
- Amortissements	5.5	755	517
- Provisions	5.5 & 5.14	(216)	(819)
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		(10)	(13)
- Production immobilisée	5.2	-	-
- Subvention		-	-
- Autre	5.2	-	-
Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période		821	(572)
- Variations de stock	5.10	(1 906)	331
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.11 & 5.12	744	803
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.16/17/18/19	491	(985)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité		(672)	149
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		149	(423)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	5,9	(395)	(838)
Cessions d'immobilisations	5,9	53	51
(Augmentations) / Reductions d'immobilisations financières	5,9	10	(32)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(331)	(819)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)		-	-
Emission d'Obligations Convertibles en Actions		-	-
Souscription d'emprunts bancaires	5,15	2 250	280
Remboursements d'emprunts	5,15	(1 551)	(1 820)
Subvention d'investissement reçue			
Variation des comptes courants		-	(51)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		699	(1 590)
VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		517	(2 833)
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE		2 680	5 515
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE		3 197	2 680
<i>Dont Concours bancaires courants</i>		-	-

3.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Autres	Total
Situation au 30/04/2025	693	6 106	10	(31)	(257)	-	6 521
Affectation du résultat ⁽¹⁾				(257)	257		-
Résultat de l'exercice					292		292
Augmentations de capital							-
Autres variations							-
Situation au 30/04/2026	693	6 106	10	(288)	292	-	6 813

⁽¹⁾ Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2025 d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 avril 2025 au report à nouveau.

3.5 RECONCILIATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE L'EBITDA RETRAITE

En milliers d'euros	30/04/2026	30/04/2025	% Variation
RESULTAT D'EXPLOITATION	296	(513)	158%
Diffusions Spots TV-Radio-Web rémunérées en OCA	-	-	0%
Franchises de loyer des boutiques	(284)	(251)	-13%
Charges de plan de rémunération en actions	-	-	0%
Autres charges retraitées	-	-	
EBIT RETRAITE	12	(765)	102%
+ Dotations aux amortissements et provisions	755	521	45%
- Reprises sur amortissements et provisions	(280)	(96)	-190%
EBITDA RETRAITE	487	(340)	243%

4. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1 REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE

Les comptes annuels de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, et modifié par les règlements ANC n°2022-06 du 04 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi que par les avis et recommandations ultérieurs de l'ANC (cf. note 4.2).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société ne remplissant pas les critères définis par l'article L.230.2 du code de commerce, elle n'est pas dans l'obligation d'établir des comptes consolidés. Les comptes sociaux sont clôturés au 30 avril de chaque année, les comptes intermédiaires sont établis au 31 octobre de chaque année.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de la première application du règlement relatif à la modernisation des états financiers (cf. note 4.2) ;
- Indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

4.2 CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

À compter du 1er janvier 2025, le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, est applicable aux exercices ouverts à cette date.

Son entrée en vigueur au 01 mai 2025 a conduit à un changement de méthode comptable.

Ce règlement introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel, en limitant la comptabilisation dans cette rubrique aux opérations directement liées à un événement majeur et inhabituel, et à un nombre restreint d'éléments inscrits par nature en résultat exceptionnel, à savoir :

- Les écritures comptables d'origine purement fiscale,
- Les changements de méthode comptable,
- Les corrections d'erreurs, sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture imputée directement sur les capitaux propres (cf. § 8545 du PCG).

Les produits et charges ne relevant pas de ces catégories doivent désormais être rattachés à leur nature économique et comptabilisés dans les rubriques correspondantes du résultat d'exploitation ou du résultat financier.

Modalités d'application :

L'application est prospective : les comptes de l'exercice N-1 ne sont pas retraités selon la nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Les états comparatifs N-1 sont présentés selon les nouveaux modèles, avec reclassement des transferts de charges et ventilation du résultat exceptionnel en deux lignes (produits et charges).

Impacts :

Aucun impact sur le résultat net de l'exercice.

Les informations relatives aux changements de présentation sont essentiellement constituées des points suivants :

Compte de résultat :

Comptabilisation du résultat de cession des immobilisations corporelles et incorporelles en résultat d'exploitation soit un impact de +10 K€ sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 30 avril 2026. Ces transactions étaient enregistrées en résultat exceptionnel sur l'exercice précédent.

Un résultat exceptionnel nul au 30 avril 2026 cf. note 5.7.

Bilan :

Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes contre une comptabilisation en compte de régularisation sur l'exercice précédent.

4.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels, des applications, ou plus généralement à des évolutions de son système d'information propriétaire. Le règlement ANC n°2023-05 a introduit la notion de « solution informatique » qui regroupe l'ensemble des actifs cités précédemment.

Les immobilisations incorporelles sont également constituées des marques et noms de domaine acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Enfin, ces immobilisations comprennent également les droits au bail.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- Pour les solutions informatiques : 1 an à 5 ans ;

- Pour les noms de domaine : 1 à 10 ans.
- Pour les droits au bail : sur la durée du bail correspondant

SOLUTIONS INFORMATIQUES

Les solutions informatiques sont comptabilisées en charge de la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Dès lors qu'une solution informatique est porteuse d'avantages économiques futurs pour l'entreprise et qu'elle est utilisée au-delà d'un exercice, elle est comptabilisée en immobilisations incorporelles dans l'agrégat « Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ».

Les solutions informatiques développées en interne ne sont activables que si elles répondent aux conditions d'activation mentionnées à l'article 611-3 du PCG.

A la clôture, les projets non terminés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours

4.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

- Matériel : 2 à 5 ans en linéaire ;
- Agencement et installations : 4 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel informatique : 3 à 5 ans en linéaire.

4.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de Participation ;
- Dépôts et cautionnements ;
- Actions propres et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

4.6 DEPRECIATION DES ACTIFS

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté sur la période remettant en cause la valeur des actifs corporels et incorporels.

4.7 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la Société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la Société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

4.8 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de revient réel. Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

Les matières et marchandises sont majoritairement achetées en devises étrangères. Les stocks ont été évalués au prix d'achat converti au jour de la lettre de connaissance majoré des coûts de transports, de douane et de contrôle qualité. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

CHANGEMENT D'ESTIMATION COMPTABLE

Les stocks sont dépréciés, le cas échéant, afin de tenir compte de leur valeur nette de réalisation à la date d'arrêté des comptes.

Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et, plus généralement, du risque lié à l'obsolescence.

Une dépréciation est également constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks à la clôture de l'exercice est inférieure à leur coût d'acquisition.

Au cours des exercices précédents, les produits affectés à l'exposition dans les boutiques faisaient l'objet d'une dépréciation forfaitaire de 50 %. Au regard de l'expérience acquise sur la commercialisation de ces produits, leur affectation à l'exposition en boutique ne constitue pas, à elle seule, un indicateur de perte de valeur justifiant l'application systématique d'une dépréciation forfaitaire.

À compter du présent exercice, ces produits sont donc appréciés selon les principes généraux de dépréciation des stocks exposés ci-dessus. Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque identifié que leur valeur nette de réalisation soit inférieure à leur coût d'acquisition. Le montant de la dépréciation des stocks estimée avec l'application des règles de l'exercice précédent serait de 239 K€.

4.9 CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont relatives principalement aux créances commerciales envers les places de marché. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des impossibilités de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement les avances en compte courant ainsi que les créances fiscales, par exemple la TVA.

4.10 OPERATIONS EN DEVICES ETRANGERES

Les transactions libellées en devises - principalement USD et CNY, et le cas échéant GBP et CHF - sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin de période intermédiaire ou d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion, actif et passif. Toute provision pour risque de perte de change relative à une opération commerciale est enregistrée en résultat d'exploitation.

Les écarts de règlements des dettes et créances commerciales sont comptabilisés dans les postes d'autres charges et autres produits, partie intégrante du résultat d'exploitation.

4.11 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La Société utilise une méthode d'évaluation actuarielle de l'engagement basée notamment sur la répartition linéaire des droits acquis par les salariés à compter de leur prise de service.

- Revalorisation annuelle des salaires de 2% ;
- Taux d'actualisation retenu de 3.60% ;
- Taux de rotation retenu de 1.5% ;
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Départ volontaire à 65 ans ;
- Taux de charges sociales moyen de 40%.

Pour rappel les critères qui ont été retenus au 30 avril 2025 par la Société étaient les suivants :

- Revalorisation annuelle des salaires de 2% ;
- Taux d'actualisation retenu de 3.60% ;
- Taux de rotation retenu de 1.5% ;
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Départ volontaire à 65 ans ;
- Taux de charges sociales moyen de 40%.

4.12 CHIFFRE D'AFFAIRES

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lors du transfert des risques et de propriété, à savoir lors de la livraison au client. Il est principalement constitué :

- Des ventes de marchandises,
- De la facturation d'éco-participation et de frais de port
- De la refacturation aux transporteurs de litiges sur marchandises perdues ou abimées.

4.13 FRANCHISES DE LOYER

Une franchise de loyer accordée, exceptionnelle par rapport aux conditions du marché, entraîne une variation des échéances contractuelles qui n'est justifiée ni techniquement ni économiquement. L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Dans ce cas, le produit de la franchise est étalé sur la durée du contrat, une charge à payer étant alors comptabilisée pendant la période de franchise. Il en résulte une répartition linéaire des loyers inégalement répartie dans le temps (cas des franchises), conformément à l'utilisation réelle du bien et non à la lettre du contrat.

4.14 PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES

Les avantages accordés par le bailleur au preneur et qui n'ont pas d'autre contrepartie pour le bailleur que de trouver un locataire constituent pour le preneur, une ristourne sur loyers qui est constatée linéairement en résultat sur la durée du bail, de manière homogène avec le traitement appliqué pour la comptabilisation des franchises.

Seul figure au bilan, dans le poste de Produits Constatés d'Avance, le montant net de la subvention non encore inscrite au compte de résultat.

4.15 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Se référer au 4.1

4.16 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existant à la date de clôture.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existantes à la date clôture, augmentée du nombre maximal d'actions à émettre eu égard aux instruments de capitaux en circulation existants alors.

5. NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Ventes de Marchandises	43 048	38 134
Eco-Participation (Eco-Mobilier; D3E)	457	369
Participation aux frais de port	455	351
Refacturations diverses	106	127
Chiffre d'affaires	44 065	38 981
<u>Ventilation du poste de Ventes de Marchandises :</u>	<u>30/04/2026</u> <u>- 12 Mois -</u>	<u>30/04/2025</u> <u>- 12 Mois -</u>
France	35 711	31 503
Union Européenne	7 332	6 629
Export	6	2
Ventes de Marchandises	43 048	38 134

5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Production Immobilisée	-	-
Reprise amortissements et provisions d'exploitation	280	96
Produits des cessions immo incorporelles et corporelles	53	
Transferts de charge d'exploitation	-	58
Subventions d'exploitation	-	-
Gain de change sur créance et dettes commerciales	110	105
Autres produits	87	2
Produits d'exploitation hors Chiffre d'Affaires	530	261

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Publicité, relations publiques, marketing	(5 246)	(4 662)
Transports de biens	(5 906)	(4 954)
Frais de stockage	(2 493)	(2 394)
Rémunérations d'intermédiaires	(1 212)	(1 129)
Honoraires	(3 371)	(3 077)
Sous-traitance générale	(620)	(480)
Locations et crédit bail	(2 340)	(2 255)
Services bancaires	(523)	(343)
Commissions sur emprunt	(14)	(14)
Déplacements	(149)	(122)
Divers	(723)	(568)
Autres achats et charges externes	(22 598)	(20 000)

5.4 CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Salaires	(2 274)	(2 430)
Cotisations sociales	(822)	(859)
Attribution Gratuite d'Actions	-	-
Charges de personnel	(3 096)	(3 290)

5.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Dotations aux amortissements	(755)	(517)
Dotations aux provisions	(70)	(4)
Dotations aux amortissements et provisions	(825)	(521)
<i>dont ventilation des dotations aux amortissements</i>	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Sur immobilisations incorporelles	(435)	(169)
Sur immobilisations corporelles	(320)	(348)
Dotations aux amortissements	(755)	(517)

5.6 RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Intérêts des comptes courants	14	14
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	22	
Autres intérêts et produits assimilés	3	88
Escomptes obtenus	1	1
Reprises sur dépréciations et provisions	6	785
Différences positives de change	68	43
Produits financiers	115	931
Intérêts des emprunts et des dettes	(74)	(71)
Différences négatives de change	(66)	(76)
Autres charges financières	(3)	(788)
Dotations aux provisions financières	-	(6)
Charges financières	(142)	(941)
Résultat financier	(28)	(10)

5.7 RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Produits de cession d'éléments d'actifs	-	51
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	291
Autres produits exceptionnels	-	3
Reprises de provisions exceptionnelles	-	-
Produits exceptionnels	-	345
VNC d'éléments d'actifs cédés ou mis au rebut	-	(38)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	(107)
Autres charges exceptionnelles	-	(10)
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	(52)
Charges exceptionnelles	-	(207)
Résultat exceptionnel	-	138

5.8 IMPOT SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Résultat Courant avant Impôts	268	(524)
Résultat Exceptionnel	-	138
Impôts sur les bénéfices	(24)	(128)
Résultat Net après Impôts	292	(257)

La société Miliboo est la tête de groupe d'une intégration fiscale composée des entités suivantes :

- Miliboo SA
- Milistock SASU
- Miliboutique SASU.

Au 30 avril 2026, la société, si elle était imposée seule, dispose de déficits reportables d'un montant 9.806 K€.

5.9 IMMOBILISATIONS

En milliers d'euros	30/04/2025	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-1	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	30/04/2026
Immobilisations Incorporelles					
Valeurs brutes	3 853	387	-	(1)	4 239
Concessions Brevets	9				9
Droit au Bail	309				309
Solutions informatiques	2 120		1 652	(1)	3 771
Autres immos incorporelles	16				16
Immobilisations incorporelles en cours	0				-
Avances sur immobilisations incorporelles	1 398	387	(1 652)		133
Amortissements	1 643	435	-	(1)	2 076
Concessions Brevets					-
Droit au Bail	46	31			77
Solutions informatiques	1 580	404		(1)	1 982
Autres immos incorporelles	16				16
Valeurs nettes	2 211	(47)	-	-	2 163
Immobilisations Corporelles					
Valeurs brutes	3 524	7	-	(67)	3 465
Matériel et outillage	128				128
Installations et agencements	2 492	1			2 493
Matériel de transport	141	1		(1)	141
Matériel de bureau et informatique	722	6		(24)	704
Avances sur Immobilisations	-				-
Immobilisations corporelles en cours	42			(42)	0
Amortissements	2 259	320	-	(24)	2 555
Matériel et outillage	100	10			110
Installations et agencements	1 515	225			1 740
Matériel de transport	34	27		()	61
Matériel de bureau et informatique	611	58		(24)	645
Avances sur Immobilisations	-				-
Immobilisations corporelles en cours	-				-
Valeurs nettes	1 265	(313)	-	(43)	910
Immobilisations Financières					
Valeurs brutes	1 262	12	(23)	-	1 251
Autres participations	546				546
dont créances rattachées à des participations	-				-
Autres titres immobilisés (dont Contrat de liquidité - Actions auto-détenues)	53		(3)		50
Dépôts et cautionnements	636	11	(20)		627
Contrat de liquidité - Espèces	27	2			29
Provision pour dépréciation des autres participations	(362)			-	(362)
Valeurs nettes	900	12	(23)	-	890

5.10 STOCKS ET EN-COURS

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	30/04/2026	Variation Stock Brut
Stock de matières premières	-	-	-	
Stock de marchandises	8 119	(18)	8 101	
Valeurs nettes	8 119	(18)	8 101	1 906

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	30/04/2025
Stock de matières premières			
Stock de marchandises	6 213	(211)	6 002
Valeurs nettes	6 213	(211)	6 002

5.11 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros	< à 1 an	< à 1 an	> à 5 ans	30/04/2026
Valeurs brutes	587			587
Provison pour dépréciation				-
Valeurs nettes	587	-	-	587

En milliers d'euros	< à 1 an	< à 1 an	> à 5 ans	30/04/2025
Valeurs brutes	558			558
Provison pour dépréciation				
Valeurs nettes	558			558

5.12 AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2026
Valeurs brutes	1 861	-	-	1 861
Créances sociales et fiscales	411			411
Fournisseurs débiteurs	74			74
Créances Intra-Groupe	764			764
Débiteurs Divers	109			109
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	497			497
Ecart de conversion actif	6			6
Provisions	-			-
Valeurs nettes	1 861		-	1 861

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2025
Valeurs brutes	2 314	-	-	2 314
Créances sociales et fiscales	307			307
Fournisseurs débiteurs	193			193
Créances Intra-Groupe	1 176			1 176
Débiteurs Divers	152			152
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	475			475
Ecart de conversion actif	11			11
Provisions	-			-
Valeurs nettes	2 314		-	2 314

5.13 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social	30/04/2025	Créées	Remboursées	30/04/2026
<u>30/04/2026</u>				
Actions Ordinaires	6 930 904			6 930 904
Valeur Nominale	0,10			0,10

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	30/04/2025	Dotations	Reprises	30/04/2026
Provisions pour pertes de change	6	-	(1)	6
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provision garantie clients	156	-	(15)	141
Provision pour impôts	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	60	-	(18)	41
Autres provisions pour charges	36	11	-	47
Provisions pour risques et charges	258	11	(34)	234

5.15 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2026
Emprunts auprès des établissements de crédit	589	2 368	249	3 206
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	589	2 368	249	3 206

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2025
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 560	870	76	2 507
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	1 560	870	76	2 507

La société ne bénéficie d'aucune ligne court-terme.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont composés de :

UN EMPRUNT AUPRES DU GRAND ANNECY VIA LA BPI :

Montant : 40 K€, souscrit en euros

Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté

Versement des fonds le 20/07/2017

Durée : 8 ans,

Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2020, le dernier le 30 septembre 2025,

Taux annuel : 0,00%.

Au 30 avril 2026, cet emprunt a été totalement remboursé et ne figure plus au bilan.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT :

Montant : 600 K€, souscrit en euros
Objet : Lancement Industriel et Commercial
Versement des fonds : 16 janvier 2020 ;
Durée : 7 ans ;
Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus ;
Taux annuel : 4,56%.
Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **180 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA SOCIETE GENERALE :

Montant : 600 K€, souscrit en euros
Objet : Aménagement Boutique Madeleine.
Versement des fonds le 15/01/2019
Durée : 7 ans,
Remboursement : en 84 versements mensuels après une période différée de 6 mois.
Taux annuel : 1,10%.
Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **42.5 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES :

Montant : 600 K€, souscrit en euros
Objet : Financement besoin en fonds de roulement
Versement des fonds : 23 janvier 2020 ;
Durée : 5 ans ;
Remboursement : 60 versements mensuels à terme échu ;
Taux annuel : 0,80%.
Au 30 avril 2026, cet emprunt a été totalement remboursé et ne figure plus au bilan.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA SOCIETE GENERALE

Montant : 1 000 K€, souscrit en euros ;
Objet : Prêt Garanti par l'Etat
Versement des fonds : 30/04/2020 ;
Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,58% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.
Au 30 avril 2026, cet emprunt a été totalement remboursé et ne figure plus au bilan.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT

Montant : 1 000 K€, souscrit en euros ;
 Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 Versement des fonds : 19/05/2020 ;
 Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 Amortissement sur 4 ans à échéances trimestrielles ;
 Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
 Taux d'intérêt annuel : fixe de 1,75% au titre de la première année, puis 2,25% pour les années suivantes.
 Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **62.5 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE PALATINE

Montant : 1 000 K€, souscrit en euros ;
 Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 Versement des fonds : 12/05/2020 ;
 Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
 Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
 Prime de Garanties de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.
 Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **21 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES

Montant : 400 K€, souscrit en euros ;
 Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 Versement des fonds : 05/05/2020 ;
 Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
 Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
 Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.
 Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **8.4 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL

Montant : 1 000 K€, souscrit en euros ;
 Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 Versement des fonds : 13/05/2020 ;
 Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;

Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;

Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,70% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;

Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **20.8 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT :

Montant : 620 K€, souscrit en euros,

Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté

Versement des fonds le 20/07/2017.

Durée : 8 ans,

Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 30 juin 2020, le dernier le 30 septembre 2025,

Taux annuel : 0.00%.

Au 30 avril 2026, cet emprunt a été totalement remboursé et ne figure plus au bilan.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE PALATINE :

Montant : 350 K€, souscrit en euros,

Objet : Aménagement et équipement du Studio Photo

Versement des fonds : déblocage total le 21 août 2024.

Durée : 6 ans,

Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période de différé de 6 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus,

Taux annuel : 3.908 %,

Garantie : Aucune.

Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **251.9 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA SOCIETE GENERALE LAYDERNIER :

Montant : 470 K€, souscrit en euros,

Objet : Financement du droit au bail et de l'aménagement de la boutique d'Annecy - Epagny,

Versement des fonds : 7 mars 2024,

Durée : 7 ans,

Remboursement : 28 versements trimestriels à terme échu,

Taux annuel : 4.28 %,

Garantie : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique d'Epagny à hauteur de 470K€.

Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **349.6 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA SOCIETE GENERALE LAYDERNIER :

Montant : 25 K€, souscrit en euros,
Objet : Achat d'un véhicule hybride d'entreprise
Versement des fonds : 17 avril 2024,
Durée : 3 ans,
Remboursement : 36 versements mensuels à terme échu
Taux annuel : 4.08 %,
Garantie : Aucune.
Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **9.3 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE LA SOCIETE GENERALE LAYDERNIER :

Montant : 750 K€, souscrit en euros,
Objet : Financement BFR
Versement des fonds : 20 novembre 2025,
Durée : 6 ans dont 9 mois de différé
Remboursement : 63 versements mensuels à terme échu
Taux annuel : 3.25 %,
Garantie : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique de la Madeleine en rang utile pari passu avec le CADS.
Montant initial de cette garantie = 750 K€.
Date fin échéance garantie : 20/11/2031
Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **750 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE :

Montant : 750 K€, souscrit en euros,
Objet : Financement BFR
Versement des fonds : 26 novembre 2025,
Durée : 5 ans dont 12 mois de différé
Remboursement : 48 versements mensuels à terme échu
Taux annuel : 3.05 %,
Garantie : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique de la Madeleine en rang utile pari passu avec la Société Générale.
Montant initial de cette garantie = 750 K€.
Date fin échéance garantie : 10/11/2030
Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **750 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DU LCL :

Montant : 750 K€, souscrit en euros,
Objet : Financement BFR
Versement des fonds : 05 mars 2026,
Durée : 6 ans dont 12 mois de différé
Remboursement : 60 versements mensuels à terme échu
Taux annuel : 3.05 %,

Garantie : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique de Rivoli en rang utile pari passu avec la Caisse d'Epargne.

Montant initial de cette garantie = 750 K€.

Date fin échéance garantie : 05/03/2032

Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour **750 K€**.

UN EMPRUNT AUPRES DE CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES :

Montant : 750 K€, souscrit en euros,

Objet : Financement BFR

Versement des fonds : postérieur à la clôture

Durée : 6 ans dont 12 mois de différé

Remboursement : 60 versements mensuels à terme échu

Taux annuel : 3.30 %,

Garantie : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique de la Rivoli en rang utile pari passu avec le LCL.

Montant initial de cette garantie = 750 K€.

Date fin échéance garantie : 05/01/2033

Au 30 avril 2026, cet emprunt figure au bilan pour 0 K€.

5.16 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2026
Fournisseurs et comptes rattachés	5 077		-	5 077
Valeurs nettes	5 077	-	-	5 077

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2025
Fournisseurs et comptes rattachés	3 854		-	3 854
Valeurs nettes	3 854		-	3 854

5.17 AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2026
Personnel et comptes rattachés	136			136
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139			139
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	452			452
Clients avances et avoirs à établir	740			740
Charges à Payer ⁽¹⁾	290	368		658
Produits constatés d'avance ⁽²⁾	81	102	-	183
Ecart de conversion passif	7			7
Valeurs nettes	1 846	470	-	2 316

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2025
Personnel et comptes rattachés	159			159
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155			155
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	494			494
Clients avances et avoirs à établir	759			759
Charges à Payer ^{(1) (2)}	289	654		942
Produits constatés d'avance ⁽²⁾	77	187	-	264
Ecart de conversion passif	16			16
Valeurs nettes	1 949	841	-	2 790

⁽¹⁾ : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des franchises des Boutiques

⁽²⁾ : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des participations aux travaux octroyées par les bailleurs des Boutiques

5.18 PRODUITS A RECEVOIR

En milliers d'euros	30/04/2026	30/04/2025
Créances clients et comptes rattachés	67	74
Autres créances	14	5
Total produits à recevoir	81	79

5.19 CHARGES A PAYER

En milliers d'euros	30/04/2026	30/04/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10	5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	724	1 156
Dettes fiscales et sociales	387	403
Autres dettes ⁽¹⁾	658	942
Total charges à payer	1 779	2 506

⁽¹⁾ dont Charges à Payer issues de l'étalement des franchises des Boutiques

5.20 ENGAGEMENT HORS BILAN

5.20.1 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION IMMOBILIERE

Le tableau ci-dessous récapitule les engagements donnés en matière de location immobilière

En milliers d'euros	Charges de loyers comptabilisées		Charges de loyers restantes			
	Exercice	Cumulés	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Siège Social - Bâtiment Principal	276	2 522	252			252
Siège Social - Extension	89	439	86	322		408
Siège Social - Bâtiment Uranus (studio photo)	261	617	263	1 050	153	1 466
Boutique Lyon	186	1 242	186	434		621
Boutique Paris Madeleine	1 032	7 145	1 296	1 944		3 240
Boutique Paris Rivoli	311	1 386	415	363		778
Boutique Annecy Epagny	109	264	108	434	276	818
Totaux	2 264	13 615	2 606	4 548	429	7 582

5.20.3.1 Siège Social

Bail commercial entre la SCI AGL IMMOBILIER et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 16 mars 2015 au 15 mars 2027 (12 ans)
- Montant du loyer annuel : 276K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/04/2016. Indice de base : 4 T 2014 (108.47)

5.20.3.2 Siège Social - Extension

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2031 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 89 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

5.20.3.3 Siège Social – Bâtiment rue Uranus – Studio photo et bureaux

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé rue Uranus – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1^{er} décembre 2023 au 1^{er} décembre 2032 (9 ans)
- Montant du loyer annuel : 261 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2025 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T1-2023 / 128.68

5.20.3.4 Boutique Lyon

Bail commercial entre WHITE KNIGHT C GROLEE-CARNOT 2013 SAS et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 31 rue Ferrandière / 4 et 6 rue Grolée – 69002 LYON
- Durée : période initiale de 6 ans à compter de la date de prise d’effet fixée au 28 août 2017.
- Renouvellement automatiquement pour 3 ans à compter du 28 août 2023. Aucun congé n'ayant été notifié à ce jour, la Société retient, pour l'évaluation de ses engagements, une échéance contractuelle au 28 août 2029.
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 186 K€ annuels hors taxes et hors charges, et hors effet comptable de l'étalement de la participation du bailleur aux travaux.

5.20.3.5 Boutique Paris Madeleine

Bail commercial entre OFI GB1 et MILIBOO dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 14 boulevard de la Madeleine – 75008 PARIS
- Durée : 10 ans à compter de la date de prise d’effet fixée au 1^{er} novembre 2018
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 1032 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu de l'étalement de franchises de loyer et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail.

5.20.3.6 Boutique Rivoli

Bail commercial entre ELYREAL et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 83 bis rue de Rivoli – 75001 PARIS
- Durée : Du 17 mars 2021 au 16 mars 2028 (7 ans)
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 311 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu d'un étalement de réductions de loyers et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

5.20.3.7 Boutique Annecy - Epagny

Bail commercial entre la SA SIRAM et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 25 bis rue du Centre – 74330 EPAGNY METZ-TESSY
- Durée : Du 13 novembre 2023 au 12 novembre 2033 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 109k€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2025 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T2-2023 / 131,81

5.20.2 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La provision pour départ en retraite n'est pas comptabilisée dans les comptes annuels mais elle est mentionnée en engagement hors bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan s'élève à 90.5 K€ au 30 avril 2026, charges sociales incluses, contre un montant de 75 K€ au 30 avril 2025.

5.20.3 COUVERTURE DE CHANGE

La Société a conclu le 02/07/2024 l'ouverture d'une ligne auprès du Crédit Agricole des Savoie d'un montant de 2.250 M€ pour les couvertures de change, afin de limiter son exposition aux fluctuations du cours du dollar américain (USD) sur ses achats de marchandises libellés en devises, la société a mis en place des instruments financiers à terme de couverture de change. Cette stratégie a pour objectif de sécuriser les flux futurs d'approvisionnement et de réduire la volatilité pouvant affecter le résultat de l'entreprise.

Ces opérations répondent aux critères de qualification des opérations de couverture prévus par le Règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture et sont comptabilisées selon les principes de la comptabilité de couverture prévus par le Plan Comptable Général. Dans ce cadre, les effets des instruments de couverture sont reconnus de manière symétrique à ceux des éléments couverts, afin de traduire fidèlement la gestion du risque de change mise en œuvre par la société.

L'encourt au 30/04/2026 est de 1.05M € sur les instruments de change à termes ci-dessous.

Descriptif	Date de souscription	Échéance	Devises	Fréquence	Notionnel	Notionnel par échéance	Taux Strike	Barrière activante	Reste à accumuler
Couverture de change - TRF	31/03/2025	24/09/2026	USD	Hebdomadaire	3 900	50	1.1225	1.1600	1 050
Couverture de change - TRF	22/05/2025	17/05/2027	USD	Hebdomadaire	5 720	55	1.0800	1.1500	2 970
Couverture de change - Accumulateur ABF	21/07/2025	24/09/2026	USD	Hebdomadaire	2 000	32	1.2100	1.2500	677
Couverture de change - Accumulateur ABF	21/07/2025	28/12/2026	USD	Hebdomadaire	1 216	16	1.1350	1.1900	560

Au 30 avril 2026, la Société dispose d'un contrat de change à terme en USD, arrivant à échéance le 29 mai 2026, pour lequel le cours de change à terme a été fixé à 1,18 USD pour 1 EUR.

Au 30 avril 2026, le portefeuille de couverture présente une juste valeur négative nette de – 549 K€ correspondant à une dette potentielle envers l'établissement financier si les instruments étaient dénoués à cette date. Cette juste valeur correspond donc à la valorisation des contrats sur la base des cours de marché observés à la date de clôture.

5.20.4 ENGAGEMENTS CREDIT DOCUMENTAIRE

La Société n'a aucun engagement en Crédit Documentaire au 30 avril 2026.

5.20.5 CONVENANT BANCAIRES

La société n'a aucun de ses emprunts soumis à respect de covenant bancaire.

5.20.6 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Garantie	Montant au 30/04/2026	Montant Garanti
Banque Populaire - Nantissement FDC Madeleine	0 K€	600 K€
Société Générale - Nantissement FDC Madeleine	42 K€	600 K€
Société Générale - Nantissement FDC Epagny	349 K€	470 K€
Société Générale - Nantissement FDC Madeleine	750 K€	750 K€
Crédit Agricole - Nantissement FDC Madeleine	750 K€	750 K€
LCL - Nantissement FDC Rivoli	750 K€	750 K€
Caisse d'Epargne - Nantissement FDC Rivoli	0 K€	750 K€

- ➔ Emprunt BPA 600 K€.
- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
 - Montant restant 0 K€
 - Date fin échéance garantie : 20/08/2025
 - Nature de la sureté réelle : Nantissement en 7^{ème} rang, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.
 - Ce prêt ayant été entièrement remboursé sur l'exercice, cette garantie est désormais levée.
- ➔ Emprunt Société Générale 600 K€.
- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
 - Montant restant 42 K€
 - Date fin échéance garantie : 15/10/2026
 - Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Paris Madeleine jusqu'à remboursement intégral du prêt.
- ➔ Emprunt Société Générale 470 K€.
- Montant initial de cette garantie = 470 K€.
 - Montant restant 349 K€
 - Date fin échéance garantie : 04/04/2031
 - Nature de la sureté réelle : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique d'Epagny jusqu'à remboursement intégral du prêt.
- ➔ Emprunt Société Générale 750 K€.
- Montant initial de cette garantie = 750 K€.
 - Montant restant 750 K€
 - Date fin échéance garantie : 20/11/2031
 - Nature de la sureté réelle : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique de la Madeleine jusqu'à remboursement intégral du prêt.
- ➔ Emprunt Crédit Agricole 750 K€.
- Montant initial de cette garantie = 750 K€.
 - Montant restant 750 K€
 - Date fin échéance garantie : 10/11/2030
 - Nature de la sureté réelle : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique de la Madeleine jusqu'à remboursement intégral du prêt.
- ➔ Emprunt LCL 750 K€.

- Montant initial de cette garantie = 750 K€.
- Montant restant 750 K€
- Date fin échéance garantie : 05/03/2032
- Nature de la sureté réelle : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique Rivoli jusqu'à remboursement intégral du prêt.

➔ Emprunt Caisse d'Epargne 750 K€.

- Montant initial de cette garantie = 750 K€.
- Montant restant 750 K€
- Date fin échéance garantie : 05/01/2033
- Nature de la sureté réelle : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique de Rivoli jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Les garanties liées aux Prêts Garantis par l'Etat souscrits par la Société n'ont pas été reprises dans cette note. Les informations sur ces prêts sont mentionnées en note 5.15 du présent rapport.

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Dans le cadre du processus de recherche d'un nouveau Directeur Général, le Conseil d'administration, réuni le 30 juillet 2026, a constaté que ce processus nécessitait davantage de temps qu'anticipé. Afin d'assurer la continuité de la direction générale pendant la poursuite de cette recherche, il a été convenu de reporter la prise d'effet de sa démission au 30 mars 2027.

Le mandat de Directrice Générale Déléguée de Madame Nadège Léger a pris fin le 31 mai 2026, étant précisé qu'elle poursuit ses fonctions opérationnelles au sein du Groupe.